FICHE À CONSERVER

CONDITIONS POUR PARTICIPER AUX COURS DE HIP-HOP & BREAK-DANCE

ENFANTS & ADOLESCENTS

Saison 2023-2024 / Petite charte de respect des cours

L'enfant ou l'adolescent qui participe aux cours organisés par la Maison de quartier Sous l'Etoile, s'engage à respecter les points suivants :

- Ecouter et respecter les consignes données par le responsable du cours.
- Parler avec politesse, éviter les gros mots, être sympa avec les camarades qui fréquentent le même cours.
- Respecter le matériel et les lieux.
- Participer au rangement du matériel.
- Ne pas quitter le cours avant la fin sans l'autorisation du responsable.

Conditions à lire et à conserver, avant de retourner la fiche d'inscription dûment remplie signée à la MQ Sous l'Etoile (p. 2)

1. ORGANISATION

Les cours sont organisés par période scolaire, mais l'inscription est valable pour toute l'année :

1er trimestre : 21 septembre au 21 décembre 23
2ème trimestre : 11 janvier au 28 mars 2024
3ème trimestre : 18 avril au 20 juin 2024

- Les deux premiers cours sont des cours d'essai. Ils ne sont pas facturés. **Vous inscrivez votre enfant uniquement s'il/elle décide de continuer le cours**.
- Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires et les congés officiels. Ils ne sont pas rattrapables.
- En cas d'absence du professeur, le cours sera remplacé ou compensé selon accord avec le responsable.
- La MQ se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

2. OBLIGATIONS

- L'inscription vous engage pour l'année scolaire entière (septembre à juin). Inutile de se réinscrire chaque trimestre.
- Toutes les démarches administratives (inscriptions, annulations, changement d'adresse, etc.) doivent impérativement être faites **par écrit au secrétariat de la MQ Sous l'Etoile** après avoir parlé avec le professeur.

3. MODALITES DE PAIEMENT

- Les cours sont facturés par trimestre.
- Si vous souhaitez arrêter le cours, faites-le **avant la reprise** du trimestre suivant.
  Pour tout cours interrompu alors que la facture est déjà envoyée, **le montant du trimestre restera dû**.
- Aucun remboursement n'est accordé en cas d'absence, sauf sur présentation d'un certificat médical pour une absence supérieure à un mois.

4. ANNULATION

- En cas d'annulation pour de justes motifs tels que déménagement, changement de statut familial ou problèmes de santé attestés par un certificat médical, **une demande écrite ou un e-mail qui mentionne votre No IBAN** doit être adressée au secrétariat de la MQ qui vous donnera sa décision.

FÊTE au quartier le <u>7 JUIN 2024</u>

Vos enfants seront sollicité·es pour faire une démonstration lors de la Fête.
Merci de d'ores et déjà réserver cette date !

<u>Personnes de référence</u> :

Chrystel Fombonne: secrétariat et facturation

Christelle Iswala : animatrice

FICHE À RETOURNER

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX COURS DE HIP-HOP & BREAK-DANCE

ENFANTS ET ADOLESCENTS

Saison 2023 - 2024 (à remplir en caractère d'imprimerie)

Nom de famille de l'enfant :.....

Nom des parents, si différent de celui de l'enfant : .....

1. Prénom : .....Né (e) le : ..... / ..... / .....

2. Prénom : .....Né (e) le : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

No Postal : ..... Localité : .....

Tél. privé : ..... Tél. prof : .....

Portable : ..... e-mail : .....

Nom de votre assurance RC : .....

Je désire inscrire mon (mes) enfant(s) au cours marqué d'une croix (X)
(Si les enfants ne suivent pas le même cours, merci d'utiliser un autre formulaire)

Hip-hop

De 7 à 15 ans ◯ Jeudi 16:30 - 17:30

Break dance ◯ Jeudi 17:00 - 18:00
De 8 à 15 ans

Les cours ont lieu dans la salle Michel Simon de l'Espace Palettes : rez-de-chaussée vert.

La Maison de quartier est susceptible de prendre des photos lors de ses activités et de les utiliser dans sa communication papier et web. **Merci de nous informer si vous ne désirez pas que votre enfant soit pris en photo.**

Je soussigné·e déclare inscrire mon enfant, avec son accord, au cours mentionné.
J'ai pris connaissance des conditions d'inscriptions, des modalités de paiement, d'engagement et des informations annexes.

J'ai pris connaissance de la petite charte de respect des cours (p.1) et j'ai rappelé à mon enfant de la respecter.

Fait à Lancy, le ..... 20.....

Signature des parents ou du/de la représentant·e légal·e :

.....

Maison de quartier Sous l'Etoile
73 av. des Communes-Réunies - 1212 Grand-Lancy
Tél : 022 794 55 33 / e-mail: mq.sousletoile@fase.ch / www.mqsousletoile.ch